



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 DECEMBRE 2011

### LISTE DES DELIBERATIONS

N°	Objet
1	Approbation, au titre de la politique régionale des friches en Haute-Normandie, du 12ème programme d'interventions
2	Mobilisation du dispositif FMI sur un immeuble situé 2 rue de l'Église, 1 rue de la Halle à Carentan
3	Prise en charge des études et travaux nécessaires à l'aménagement des combles de l'immeuble d'habitation situé 57 rue de Montigny à Vernon
4	Approbation du Programme Pluriannuel d'Interventions 2012-2016
5	Approbation de l'EPRD 2012
6	Accord à la commune de TOURNY (27) d'un report d'un an pour le rachat d'une propriété bâtie 5 rue de la Mare
7	Refus à la commune de GAILLON (27) d'un report de deux ans pour le rachat de l'immeuble "Le Lido" sis à Gaillon
8	Accord à la commune de PONT AUTHOU (27) d'un report pour un rachat au plus tard le 2 avril 2012 de l'ensemble immobilier 4 rue Colin Noël
9	Autorisation pour signer la convention de partenariat entre la Région Basse-Normandie et l'EPF Normandie
10	Approbation du Programme d'Action Foncière de la Ville de ROUEN
11	Dans le cadre du PAF de ROUEN, création d'une nouvelle opération "900 118 - Ilot Europe" afin de poursuivre et terminer la reconstitution d'un front bâti le long du boulevard de l'Europe
12	Dans le cadre du PAF de ROUEN, création d'une nouvelle opération "900 117 - Rondeaux Libération" afin de poursuivre la restructuration décidée par la Ville sur l'îlot Dambourney, déjà maîtrisé, et de l'achever par la création d'une voie en prolongement de la rue Verte de la Motte pour rejoindre l'avenue de Caen
13	Dans le cadre du PAF de ROUEN, création d'une nouvelle opération "900 116 - Avenue de Caen" afin de poursuivre la restructuration décidée par la Ville sur l'îlot Dambourney, déjà maîtrisé, et de l'achever par la création d'une voie en prolongement de la rue Verte de la Motte pour rejoindre l'avenue de Caen
14	Dans le cadre du PAF de ROUEN et de l'opération 900 121 - Îlot Saint Julien, acquisition de parcelles afin de permettre de restructurer l'angle rue Saint Julien / rue Couture par la reconstitution d'un alignement bâti
15	Dans le cadre du PAF de ROUEN et de l'opération 900 119 - Îlot Elbeuf Méridienne, acquisition de parcelles afin de procéder à une recomposition d'ensemble
16	Dans le cadre du PAF de ROUEN et de l'opération 900 110 - ZAC Luciline Rives de Seine, acquisition de parcelles afin de poursuivre le projet d'aménagement de la Luciline
17	Dans le cadre du PAF de ROUEN et de l'opération 900 098 - Abords Pont Flaubert, réduction du périmètre de cette opération, en excluant l'îlot déjà aménagé des Docks et de faire coller son périmètre à celui de la ZAC et non de la DUP à l'opération Luciline
18	Dans le cadre du PAF de ROUEN et de l'opération 900 093 - Croix d'Yonville - Constantine, allongement de la durée de portage catégorie 5 à 10 ans des parcelles cadastrées KW n°52, 312, 313 et 54
19	Dans le cadre du PAF de ROUEN et de l'opération 900 105 - Grammont Sablière, allongement de la durée de portage de parcelles afin de réaliser un projet d'aménagement d'ensemble du quartier
20	Dans le cadre du PAF de ROUEN et de l'opération 900 082 - Secteur Ouest - Quartier Pasteur, allongement durée de portage parcelle cadastrée section KY n°224

21	Acquisition, à la demande de la commune d'EPRON (14), de parcelles sises sur le territoire communal pour permettre l'agrandissement et le traitement des abords du groupe scolaire, la création d'un papy loft et un traitement paysager
22	Acquisition, à la demande de la commune de CAEN (14), d'un ensemble immobilier sis sur le territoire communal pour permettre la continuité du projet "Les Rives de l'Orne"
23	Accord, à la demande de la commune de CAEN (14), pour le rachat de droits à construire sur un ensemble de parcelles sises sur le territoire communal pour permettre la réalisation, par Caen Habitat, d'une résidence de 40 logements sociaux, comprenant une crèche en rez-de-chaussée pour le compte de la Ville.
24	Acquisition, à la demande de la commune de GRENTHEVILLE (14), d'une propriété foncière, sise sur le territoire communal pour permettre la création en cœur de bourg d'équipements publics.
25	Accord, à la demande de la commune d'HARFLEUR (76), d'une délégation de l'exercice du droit de préemption urbain, sur une parcelle, sise sur le territoire communal, pour permettre l'élargissement du périmètre déjà pris en charge par le CA de l'EPF en 2009
26	Acquisition, à la demande de la commune LE NEUBOURG (27), d'un ensemble immobilier, sis sur le territoire communal, pour permettre, après démolition des bâtiments de la société SONEN POINT P, l'aménagement du secteur du quartier de la gare en zone d'habitation
27	Acquisition, à la demande de la Communauté de Communes du Canton d'Aumale (76), d'un ensemble immobilier, sis sur le territoire de la commune d'Aumale, pour permettre la réalisation d'une maison pluridisciplinaire de santé.
28	Acquisition, à la demande de la Communauté de Communes Caux Vallée de Seine (76), d'un ensemble de terrains, sis sur le territoire de la commune de Louvetot, destiné à accueillir du logement
29	Acquisition, à la demande de la commune de VARENCEVILLE SUR MER (76), d'une propriété bâtie, sise sur le territoire communal, pour permettre de repositionner le centre bourg autour de la Mairie.
30	Acquisition, à la demande de la commune de SAINT AUBIN D'ARQUENAY (14), des bâtiments et du terrain contigus au site IMTEC afin d'y réaliser un programme de logements.
31	Le montant prévisionnel de l'intervention de démolition de l'ancien centre commercial du Grand Parc à Hérouville est porté à 385 000 € HT
32	Application du dispositif FMF au projet de réalisation de 31 logements locatifs sociaux collectifs situés rue Gambetta à Saint Etienne du Rouvray
33	Application du dispositif FMF au projet de réalisation de 2 logements locatifs sociaux collectifs situés place Pain à Saint Aubin les Elbeuf
34	Application du dispositif FMF au projet de réalisation de 8 logements locatifs sociaux individuels et 6 logements locatifs sociaux collectifs situés quartier de l'Église à La Mailleraye sur Seine
35	Application du dispositif FMF au projet de réalisation de 1 logement locatif social individuel situé côte de Dieppe à Malaunay
36	Application du dispositif FMF au projet de réalisation de 40 logements locatifs sociaux collectifs situés à Beaulieu à Caen
37	Application du supplément familial à compter du 1er enfant
38	Adoption du nouveau règlement de la Commission des Marchés